

Suivi sanitaire de ces dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	12	3	4	1	/	1
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
Pyrale du buis	3	5				



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Météorologie :

Après ces différentes périodes de fortes chaleurs, un temps sec mais avec des températures dans les normales de saison est annoncé pour cette semaine.

Horticulture :

- Ravageurs : vigilance sur les acariens.
- Maladies : peu de signalement : anthracnose sur rosier.

Pépinière :

- Ravageurs : vigilance sous abris sur les tetranyques, les cochenilles, la tordeuse de l'œillet, les pucerons sur sapin de Noël, les psylles, les tenthredes et le tigre du pieris.
- Maladies : peu de signalement : oïdium sur chêne.

- Maladies : peu de signalement : oïdium sur chêne.

Piégeage :

- Duponchelia fovealis : faible capture.
- Pyrale du buis : aucune capture.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Information réglementaire :

document « synthèse réglementaire » : tableau à télécharger pour vous aider à associer les ONR aux les végétaux ciblés.

HORTICULTURE

Les ravageurs

Acariens (5 établissements concernés) :

• Tétranyques :

Début juillet, des acariens tétranyques ont été signalés sous abris sur hortensia, rosier, *Allium* et bananier avec dans certains établissements de gros foyers.

Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toiles qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller sous abri. Les conditions sont favorables à leur développement.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Prophylaxie :

- ↪ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes et l'ouverture des abris.
- ↪ Eliminez les plantes trop atteintes.

Chenilles (1 établissement concerné) :

Des mineuses ont été signalées sous abris sur une culture de gerbera.

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles.

Pucerons (1 établissement concerné) :

Sous abri, quelques pucerons ont été observés sur rosier.

Evolution à suivre : surveillez l'évolution des populations. Les conditions météo sont favorables. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips (1 établissement concerné) :

Quelques traces de piqûres de Thrips ont été observées sur quelques chrysanthèmes.

Evolution à suivre : à surveiller. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthème, la durée du cycle de développement est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.



Adulte de thrips

Prophylaxie :

- ↪ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↪ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↪ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ↪ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

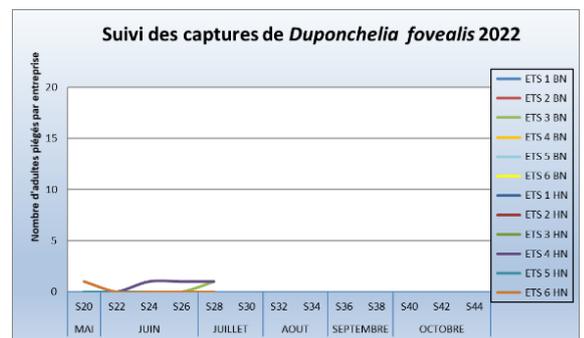
Suivi de piégeage *Duponchelia fovealis* :



Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen

Photo de droite : Adulte de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (principalement cyclamen et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau Normand : un papillon a été piégé ces 2 dernières semaines dans 2 établissements (Ets 3 BN et Ets 4 HN).



Prophylaxie :

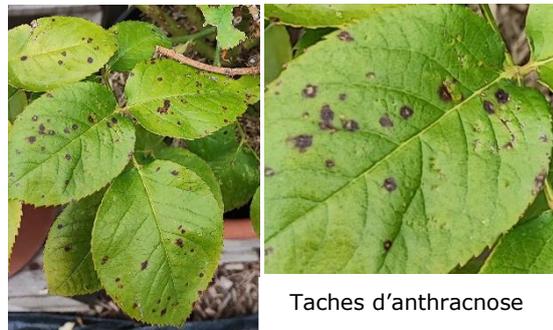
- ↪ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).

Les maladies

Anthraxose (1 établissement concerné) :

Sous abri, des taches d'anthraxose ont été observées sur rosier. Cette maladie se caractérise par la présence d'auréoles noires sur les feuilles dont le centre est clair puis se nécrose provoquant une défeuillaison précoce.

Evolution à suivre : ce champignon se développe généralement en conditions humides. Les spores du champignon sont disséminées grâce à l'impact des gouttes d'arrosage sur le feuillage.



Taches d'anthraxose

PEPINIERE

Suite aux épisodes de fortes chaleurs, des végétaux présentent des brûlures foliaires notamment sur laurier palme et févier d'amérique.

Les ravageurs

Acariens :

- Tétranyques (4 établissements concernés) :



Adulte et œuf de tétranyque

Sous tunnel, des tétranyques ont été observés sur de nombreuses cultures : *Choisya 'Aztec pearl'*, *Photinia fraseri 'Pink Marble'*, céanothe, fusain panaché, *Viburnum tinus*, *Phormium*, *Cephalanthus occidentalis*, clérodendron, *Buddleia davidii*, *Prunus incisa* et *Leycesteria*.

Les foyers et les dégâts sont importants.

En extérieur, un important foyer a été observé sur une culture de corète du Japon cultivé en hors sol.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo sont favorables à leur développement.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, sous abri, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Prophylaxie :

- ↻ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ↻ Surveillez à proximité des points les plus chauds de la serre ;
- ↻ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées de la serre ;
- ↻ Désherbez la serre et ses abords.

- Phytoptes (1 établissement concerné) :

La présence du phytopte du poirier a été observée sur des poiriers.

Evolution à suivre : les dégâts sont surtout esthétiques, seuls les jeunes sujets peuvent en souffrir considérablement.



Dégâts de phytoptes sur feuille de poirier.

Chenilles :

- Cultures fruitières (1 établissement concerné):

La présence de quelques chenilles défoliatrices est signalée sur des porte-greffes de pommier et de cerisier.

Evolution à suivre : pas de risque sur ces cultures.

- Cultures ornementales

- Tordeuse (2 établissements concernés):

Sous abri, la présence de chenilles de la tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*, a été observée sur *Choisya ternata*, *Pittosporum sp*, et hamamélis. Les chenilles tissent une toile sur les jeunes pousses pour se nymphosier et bloquent alors la pousse.



Symptôme et de chenille sur *Choisya ternata*



Dégât de chenilles sur *Pittosporum*

Evolution à suivre : à surveiller sous abris.

Prophylaxie :

↳ Sous abris, la pose de piège permet de détecter leur présence.

- Cultures ornementales

- Mineuse (1 établissement concerné):

Des mineuses ont été observées sur une culture de chêne.

Evolution à suivre : pas de risque sur cette culture.

Cochenilles (2 établissements concernés) :

D'importants foyers de cochenilles ont été observés sous abri sur *Phormium* et en extérieur sur mûrier à feuilles de platane.

Evolution à suivre : à surveiller, les cochenilles se développent rapidement en conditions chaudes et humides.

Prophylaxie :

↳ Jetez les fins de séries attaquées et réalisez un vide sanitaire afin d'éviter de contaminer de nouvelles cultures.

↳ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.

Psylle (1 établissement concerné) :

Quelques adultes de *Cacopsylla fulguralis* ont été observés sous abri sur *Eleagnus ebbingei*.

Evolution à suivre : Surveillez l'évolution des populations. Inspectez notamment les écailles des bourgeons, et vérifiez l'absence de cires spiralées sur vos plants, caractéristiques des psylles de l'Eleagnus.

Prophylaxie :

↳ Un arrosage des plantes par aspersion limite les populations.

↳ Observez attentivement les foyers afin de détecter la présence de la faune auxiliaire et notamment de punaises prédatrices.



Adulte de *Cacopsylla fulguralis* au revers d'une feuille



Cires spiralées

Pucerons (11 établissements concernés) :

• **Cultures fruitières :**

Des foyers de pucerons verts sont observés sur poirier et sur des porte greffes de pommier et chataîgnier ; De nombreuses fourmis ont été observées. Celles-ci viennent se nourrir du miellat sécrété par les pucerons.

Des auxiliaires sont bien présents dans les foyers : coccinelles (larves et adultes), syrphes (larves et adultes), nombreux œufs de chrysopes, hyménoptères parasitoïdes, cécidomyies prédatrices et punaises anthocorides.

• **Cultures ornementales :**

- sous abris, présence faible sur fusain.
- en extérieur, présence faible sur chêne, hêtre (pucerons laineux) et *Photinia*.

Suite à des observations de « points noirs » entourés de blanc sur les rameaux et d'aiguilles jaunissantes courant du mois de juin sur des sapins de Noël Nordmann, un échantillon a été envoyé en laboratoire pour analyse.

Le laboratoire a identifié un nombre important de pucerons *Adelges nordmanniana* sous forme d'adultes, de larves et d'œufs. Ce puceron est encore appelé Chermès des aiguilles des Sapins.

Ce puceron de couleur brun foncé à noir est un important ravageur des jeunes sapins. Les larves hivernent sur les pousses puis arrivées à maturité, elles pondent des amas d'œufs au moment du débourrement des végétaux. Les larves s'alimentent sur les aiguilles occasionnant une décoloration, une déformation et un rabougrissement importants pouvant entraîner la mort des plants.



Source : ephytia.inra.fr
Chermès des rameaux (points noirs entourés de blanc) fixés par leur stylet sur un rameau de sapin (grossis 10 X). (© D. Adam)

Evolution à suivre : surveiller l'évolution des populations, les conditions météo sont favorables à leur développement. Surveillez également l'action de la faune auxiliaire qui peut suffire à contenir le développement des pucerons.

Tenthredès (1 établissement concerné) :

• **Tenthredès limaces :**



De faibles attaques de Tenthredène-limace, *Caliroa cerasi*, ont été observées avec un décapage du feuillage sur prunier.

Evolution à suivre : stade larvaire en cours. Il y a 2 à 3 générations par an, le risque demeure jusqu'à l'automne.

Tenthredène-limace

Thrips (1 établissement concerné) :

Quelques thrips ont été observés en pépinière fruitière sur pommier et prunier.

Evolution à suivre : les thrips ne représentent aucun risque pour ces cultures.

Tigre du pieris (2 établissements concernés) :

En extérieur, la présence d'adultes du Tigre du pieris, *Stephanitis takeyai*, a été observée sur *Pieris japonica*.

Evolution à suivre : à surveiller, on compte plusieurs générations par an. Observez attentivement le revers des anciennes feuilles et plus particulièrement sur les feuilles présentant des piqûres de nutrition même si ce sont d'anciens dégâts.



Adulte et excréments au revers d'une feuille

Suivi piégeage de la Pyrale du Buis :



Piège et adulte de Pyrale du buis

Pour la 7^{ème} année consécutive, des producteurs de la filière Cultures ornementales participent au dispositif de piégeage de la pyrale du buis. Ce réseau de piégeage permet d'évaluer la présence de ce ravageur dans la région Normande. Les premiers individus ont été observés en 2015 sur Caen.

L'installation des pièges a débuté en semaine 20.

Aucun papillon n'a été piégé dans l'ensemble du réseau normand.

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles dans vos buis.



Chenilles de Pyrale du buis

Les maladies

Oïdium (1 établissement concerné) :

Quelques taches d'oïdium ont été observées en extérieur sur chêne.

Evolution à suivre : ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Informations réglementaires



Afin de vous aider à assurer la surveillance des ONR (organismes nuisibles réglementés), la DGAL a mis à votre disposition un document « Synthèse réglementaire » qui a pour vocation de regrouper sur un même tableau des exigences réglementaires (arrêtés, règlement d'exécution, règlement santé des végétaux et directives de commercialisation) par espèce et par organisme nuisible (ON).

Ce tableau sera complété et actualisé périodiquement mais n'a pas de valeurs réglementaires. Il convient de se référer aux derniers textes réglementaires disponibles sur [Eur-Lex](#).

Information sur l'utilisation du tableau :

Un filtre sur l'espèce végétale est possible. Attention certaines espèces sont regroupées en catégorie (# = toutes espèces de plantes par exemple).

Les espèces végétales listées pour les organismes de quarantaine et les organismes de quarantaine de zone protégée ne sont là qu'à titre indicatif et ne sont pas exhaustives. La liste se base sur les informations disponibles sur la database du [site de l'OEPP](#).

Les organismes nuisibles de quarantaine (OQ) et les organismes nuisibles de quarantaine de zone protégée (OQZP) sont réglementés quelle que soit l'espèce végétale sur laquelle ils sont détectés. En cas de suspicion, il convient d'avertir l'autorité compétente.

A retrouver [ICI](#) et descendre en bas de la page :

À télécharger

Santé des végétaux - synthèse réglementaire (XLSX, 769.31 Ko)